

### Isolation à l'urée-formol—Loi

L'urée-formol vous cause-t-elle des problèmes?

J'estime que le gouvernement évite d'assumer ses responsabilités à l'égard des Canadiens dont la maison est contaminée par la mousse d'urée-formol. J'ai l'intention d'exiger un dédommagement pour les propriétaires victimes de l'erreur du gouvernement qui a approuvé l'utilisation de ce produit dangereux. Pour ce faire, il me faut disposer de faits et de données sur l'étendue du problème à Kootenay-Est-Revelstoke. Si vous êtes visés, veuillez remplir le questionnaire qui suit et me le remettre quand je serai dans votre région, ou alors me l'envoyer à mon bureau d'Ottawa.

Je voudrais apporter quelques précisions. À l'époque, le député conservateur, qui avait été défait aux élections a pensé qu'il se devait de faire quelque chose. Il a donc décidé d'assister aux réunions publiques tenues dans ma circonscription pour entendre les électeurs exposer leurs préoccupations. Au moins, il a fait preuve d'un peu plus de jugeote que les députés conservateurs cet après-midi. En effet, pas un seul d'entre eux n'a réclamé le plein dédommagement des victimes de la mousse, chose que ne prévoit pas le projet de loi. C'est honteux de la part du parti conservateur du Canada!

Je voudrais lire quelques-unes des réponses qu'a suscitées mon questionnaire. Il vaut la peine d'en consigner certaines. J'ai reçu la lettre suivante de Revelstoke:

Merci de défendre les intérêts de ceux d'entre nous qui avons ce problème sur les bras.

Dans mon cas, il est difficile de dire si les problèmes de santé que j'ai depuis Noël dernier sont dus aux vapeurs de formaldéhyde ou à un virus, car je souffre de sinusite depuis de nombreuses années... depuis neuf ou dix mois, mon problème s'est aggravé et je souffre aussi de douleurs musculaires et articulaires persistantes.

**M. Gurbin:** Monsieur l'Orateur, je fais appel au Règlement. Je me demande si le député qui a la parole a pensé que la personne de qui il parle est peut-être malade de voir à la télévision comment les néo-démocrates se comportent.

**M. Parker:** Monsieur l'Orateur, voilà le genre d'observation et de préoccupation que le parti conservateur a offrir aux personnes qui sont ainsi affligées.

La lettre se poursuit en ces termes:

D'un strict point de vue économique, nous qui avons employé cet isolant sommes définitivement désavantagés:

a) Nous avons payé l'impôt sur le revenu sur la subvention que le gouvernement nous a accordée.

Je ne sais pas si quelqu'un a mentionné ce fait auparavant. Ceux qui ont bénéficié de subventions ont payé l'impôt sur le revenu sur ces subventions. La lettre dit encore:

b) Nous avons payé le coût de la main-d'œuvre pour faire installer l'isolant.

c) Ce qui est pis que tout, personne ne veut acheter une maison qu'il sait être isolée à l'urée-formaldéhyde—pour la vendre, il faut faire enlever l'isolant, le remplacer par autre chose et, selon la façon dont la mousse est enlevée, refaire les murs extérieurs ou intérieurs de la maison.

Cette lettre a été envoyée par une veuve qui a besoin d'aide, et de plus que \$5,000. Il faut qu'elle soit indemnisée intégralement et qu'elle obtienne du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M<sup>me</sup> Bégin) l'assurance qu'on établira des règlements pour protéger les gens dans son cas. J'aimerais consigner au compte-rendu la réponse que voici d'un électeur de Kimberley, en Colombie-Britannique:

● (2120)

Nous avons tous les deux plus de 70 ans et ni l'un ni l'autre n'a été bien depuis six mois.

Voilà le genre de choses que les gens nous disent. Voici une autre réponse:

Mon mari qui est traité pour les reins souffre maintenant d'emphysème.

Voilà ce que nous répondent les gens. Lorsque j'ai fait une tournée dans ma circonscription, j'ai rendu visite à quelques-unes de ces personnes. Une dame de Kimberley avait plusieurs enfants. Les murs de sa maison formaient une saillie de plus de 12 pouces et la famille s'apprêtait à déménager. Elle ne savait qui allait payer leurs frais de séjour ailleurs pendant qu'on procédait à des tests sur la maison. Le gouvernement a maintenant le front de lui offrir \$5,000 pour la dédommager en lui disant qu'il y aura peut-être moyen de débloquer d'autres fonds et qu'il finira peut-être par trouver une solution au problème.

Lorsque j'ai fait ma tournée dans ma circonscription, on m'a demandé si le gouvernement finirait par reconnaître qu'il a créé un grave problème lorsqu'il a subventionné l'installation de cet isolant. Pour la malheureuse somme de \$350, il a causé des dégâts de \$15,000 ou \$20,000 dans certaines maisons.

Certains aimeraient vendre leur maison, mais leur agent immobilier les a prévenus qu'il devait avertir le nouveau propriétaire qu'elle avait été isolée à l'urée-formaldéhyde. Autrement, la vente pourrait être annulée si jamais le nouveau propriétaire venait à l'apprendre.

Le représentant du club Kinsman est venu me trouver avec un échantillon de ce produit pour le faire analyser. Il y en avait dans le hall du club et il se demandait si les gens pouvaient en être affectés. Nous avons aussi entendu dire qu'il y avait des problèmes causés par cet isolant dans certaines écoles. Je crois que le gouvernement doit recenser toutes les habitations isolées avec ce produit et présenter des programmes d'indemnisation compte tenu des graves problèmes médicaux qui pourraient survenir.

Il y a une maison à Revelstoke qui est située très près de la voie ferrée. Le plâtre et le placoplâtre ont commencé brusquement à se lézarder. Les occupants de la maison ont été très malades. Ils se sont mis à saigner du nez, les enfants étaient malades et la maîtresse de maison était plus souffrante que d'habitude. Ils sont allés consulter le médecin. L'urée-formaldéhyde qui isolait leur maison avait commencé à se détériorer, ce qui causait ces problèmes.

Le plus souvent, les gens ont des hypothèques et du fait que les taux d'intérêt sont élevés à l'heure actuelle, leurs versements leur coûtent les yeux de la tête. C'est de l'hypocrisie de leur demander de trouver \$10,000, \$15,000 voire \$20,000 de plus pour faire enlever la mousse d'urée-formaldéhyde en leur promettant que le gouvernement leur remboursera \$5,000.

Le parti conservateur n'a pas rendu justice à la Chambre des communes en ne faisant pas intervenir un seul orateur dans le débat sur ce projet de loi, monsieur l'Orateur. C'est extrêmement injuste non seulement envers leurs électeurs mais aussi envers les Canadiens. Les conservateurs sont injustes d'accuser mon parti; il essaie pourtant de faire comprendre aux Canadiens que la situation est bien plus grave que le gouvernement ne le laisse entendre.

C'est le genre de chose qui arrive, monsieur l'Orateur. Le fait de représenter la circonscription de Kootenay-Est-Revelstoke et d'avoir l'occasion de prendre la parole à la Chambre au nom de mes électeurs a été un privilège pour moi.